

No. 133.

2me Session, 5e Parlement, 19 Victoria, 1856.

B I L L .

Acte pour déclarer quel sera, en certains cas,
le texte légal des actes de la législature.

Reçu et lu, la première fois, lundi, 31 mars
1856.

Seconde lecture, mercredi, 2 avril 1856.

M. CASALTE.

TORONTO :
IMPRIMÉ PAR JOHN LOVELL, YONGE STREET.